

DELIBERATION N°17/2021

Le **Mardi 30 Mars 2021** à 9h30, le conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Local de la Savoie, légalement convoqué, s'est réuni en visioconférence dans les locaux de l'EPFL sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LÉOUTRE.

Date de convocation : 18/03/2021

Nombre de membres en exercice : 27

ADHERENTS	Nom du titulaire	Présent	Pouvoir	Excusé/Absent	Nom du Suppléant	Présent
CA GRAND CHAMBERY	LEOUTRE Jean-Marc	x			BERTHOUD Luc	
	DYEN Michel	x			TURNAR Alexandra	
	GENNARO Alexandre		x		BOIS-NEVEU Arthur	
	MORAT Franck	x			CHARLES Corinne	
	WOLFF Corine	x			THIEFFENAT Alain	
CC CŒUR DE SAVOIE	DUC Jean-François				CARREL Christine	x
	MONTBLANC Jean-Claude			x	GUILLAUD Jean-Pierre	
CC YENNE	VERRON Frédéric			x	MOIROUD François	
CA ARLYSERE	BATAILLER Michel			x	JARRE Jean-Pierre	
	HUGUET Emmanuel		x		MEUNIER Edouard	
	ZOCCOLO Alain	x			BERTHET Sandrine	
CC VAL GUIERS	CAGNIN Georges				LESAGE Claude	x
CC LAC AIGUEBELETTE	ILBERT Thomas	x			ZUCCHERO Pascal	
CC CŒUR DE CHARTREUSE	LABRUDE Evelyne	x			MAISONNIER Raphaël	
GRAND LAC -CA LAC DU BOURGET	GUIGUE Thibaut	x			VAIRYO Nicolas	
	MERCIER Yves	x			MAITRE Florian	
	ROGNARD Olivier	x			FONTAINE Nathalie	
CC CANTON DE LA CHAMBRE	BOST Philippe	x			DUPENLOUP Jacqueline	
CC CŒUR DE MAURIENNE ARVAN	MARGUERON Jean-Paul	x			BAUDRAY Fabrice	
CC PORTE DE MAURIENNE	AUGEM Jean-Michel	x				
CC CŒUR DE TARENTEISE	KISMOUNE Nouare			x	ROCTON Christian	
CC HAUTE MAURIENNE-VANOISE	SACCHI Christian			x	RAFFIN Jean-Claude	
CC HAUTE TARENTEISE	FRAISSARD Jean-Claude		x		CAMPERS Joëlle	
COLLEGE SPECIAL (Communes isolées)	MARCHAND-MAILLET Thierry	x			BOUTY Georges	
	ROUGEAUX Jean-Pierre	x			BAUDIN Alexandra	
REGION	BONNIVARD Emilie	x				
DEPARTEMENT	SCHMITT Nathalie	x			Mithieux Lionel	

TOTAL	17	3	5	2
TOTAL VOTANTS	22			
TOTAL VOIX	27			

Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210330-DEL17-2021-DE
Date de télétransmission : 07/04/2021
Date de réception préfecture : 07/04/2021

DELIBERATION N°17/2021

Objet : ACQUISITION

Opération 21 501 : LA BRIDOIRE – Centre-bourg

Demandeur : LA BRIDOIRE

Axe : Logement

Durée de portage demandée : 8 ans

Remboursement du capital stocké : annuités constantes

Taux de portage annuel HT : 2 %

La commune de la Bridoire a reçu une DIA le 08/02 notifiant la vente d'un ensemble bâti et non bâti en centre village à proximité. Elle sollicite l'EPFL pour préempter pour son compte en lui déléguant le DPU. Cet ensemble comprend une boulangerie à pérenniser et un ensemble de terrains inscrit dans une OAP logement.

Localisation	Référence cadastrale	Adresse	Surface (m ²)	Nature cadastrale	Zonage	Prix
La Bridoire	B216	LA BRIDOIRE	308 m ²	Jardins	Ua/i	215 000 €
La Bridoire	B217	LA BRIDOIRE	303 m ²	Jardins	Ua/i	
La Bridoire	B218	LA BRIDOIRE	76 m ²	Sols	Ua/i	
La Bridoire	B219	PI DE LA RESISTANCE	518 m ²	Sols	Ua/i	
La Bridoire	B220	19 PI DE LA RESISTANCE	64 m ²	Sols	Ua/i	
La Bridoire	B221	9 P DE LA RESISTANCE	70 m ²	Sols	Ua/i	
La Bridoire	B223 LOTS : 1-2	LA BRIDOIRE	270 m ²	Sols	Ua/i	
TOTAL			1 609 m²			

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité donne son accord quant à l'acquisition par voie de préemption des parcelles mentionnées ci-dessus au prix ci-dessus par voie de préemption.

Le 07/04/2021

Le Président

Jean-Marc LÉOUTRE

VOTE :	
Pour	22
Contre	0
Abstentions	0



Accusé de réception en préfecture
073-487899056-20210330-DEL17-2021-DE
Date de télétransmission : 07/04/2021
Date de réception préfecture : 07/04/2021